

LA NOUVELLE RECOLTE DES FRUITS AU CANADA

Le Canada, a exporté en 1901 à destination de la Grande-Bretagne:

Pommes: 474,712 cwts, 305,953 liv. st.

Poires: 210 cwts, 2,714 liv. st.

L'exportation de France en Grande-Bretagne pour les mêmes fruits a été de:

Pommes: 141,785 cwts, 71,247 liv. st.

Poires: 226,889 cwts, 194,054 liv. st.

Le port seul de Liverpool a importé des différents pays producteurs:

Pommes: 753,130 cwts, 475,176 liv. st.

Bien que n'atteignant pas les chiffres extraordinaires de 1896, on a constaté officiellement que la nouvelle récolte des fruits au Canada était très satisfaisante et actuellement, à l'aide des appareils réfrigérants qui fonctionnent sur les grands navires canadiens, les envois arriveront certainement en excellent état.

Les plaintes qui s'étaient précédemment élevées au sujet de la mauvaise condition des arrivages ne se renouvelleront pas, grâce au Canadian Fruit Marks Act qui a été voté par le Parlement du Dominion dans sa dernière session à l'instigation du ministre de l'agriculture.

Cette loi prohibe l'exportation des fruits désignés comme de première qualité, si 90 0/0 de l'envoi n'est pas conforme comme grosseur, couleur et saveur à un spécimen type. En cas d'infraction, on ne peut arrêter le départ du chargement, mais le ministre de l'agriculture se réserve le droit de poursuite contre les délinquants.

Une inspection rigoureuse est faite par les agents du Dominion non seulement au port d'embarquement, mais encore à l'arrivée à Liverpool. Les résultats de cette nouvelle législation ont été reconnus excellents.

Les plus grandes précautions sont prises pendant le voyage par des hommes expérimentés et dans certains voyages, le thermomètre enregistreur placé dans les frigorifiques, n'a pas accusé une différence de plus de 2° Fahrenheit.

On a inauguré au Canada des cours de culture pratique et on prétend qu'ils ont, si j'ose m'exprimer ainsi, porté leurs fruits sur les arbres des agriculteurs.

On va même jusqu'à prétendre qu'actuellement, la poire duchesse provenant du Canada étant cultivée d'une manière moins artificielle, l'empêche en couleur et en saveur sur celle de France.

Quoi qu'il en soit, il est certain que la création du nouveau service de vapeurs donnera une recrudescence à l'exportation des fruits du Canada, probablement au détriment de nos producteurs nationaux.

M. Wm. A. Dunn vient d'accepter l'agence de la grande maison de paquetage Libby, McNeil & Libby, de Chicago.

MARIAGE

Lundi dernier a eu lieu, dans la chapelle du Sacré-Cœur de Notre-Dame, le mariage de M. Paul Saint-Germain, avocat, de la société Beaudin, Cardinal, Loranger et St-Germain, avec Mademoiselle Marie-Louise Young, belle-fille de M. J. A. Vaillancourt, directeur de la Banque d'Hochelaga et négociant.

La bénédiction nuptiale a été donnée par M. l'abbé C. Larocque, curé de St Louis de France, cousin de M. Paul St Germain, qui fit une touchante allocution aux nouveaux mariés.

M. J. A. Vaillancourt servait de témoin à Melle Young, M. P. St Germain était accompagné de son père, M. Ephrem St Germain.

La partie musicale a été très bien rendue et nous avons écouté avec un réel plaisir, entre autres morceaux, le chant de la " Prière de la Madone ", de Gounod, par M. Joseph Loranger, avocat, et l'interprétation sur le violoncelle de " La berceuse de Jocelyn ", par M. Louis Charbonneau.

Les nouveaux époux sont partis pour New-York et d'autres villes de la Nouvelle-Angleterre où les accompagnent nos souhaits et ceux de tous leurs amis.

Affaires prospères

Assemblée annuelle de The E. W. Gillett Company, Ltd.

La seconde assemblée annuelle de la E. W. Gillett Company, Limited, a eu lieu dans les bureaux de la compagnie, 32-34 Front St. E., jeudi le 15 janvier, à 11 h. a. m., à Toronto. Un grand nombre d'actionnaires étaient présents. Par suite de maladie, M. E. W. Gillett, le président de la Compagnie, n'a pas pu y assister et, en son absence, M. Wm Dobie, gérant général et trésorier a été appelé à présider. Les minutes de la dernière assemblée ont été lues par le secrétaire, M. Geo. Hepburn et adoptées. L'état financier de l'année a été présenté et a été tout-à-fait satisfaisant pour les actionnaires. Le trésorier a rapporté avoir payé deux dividendes se montant à \$12,000 pour les huit mois du 1er mai au 31 décembre et, de plus, la somme de \$10,000 a été placée au crédit du compte de réserve et en plus, il reste une balance substantielle au crédit du compte de profits et pertes. Tout cela a été accompli, tout en ajoutant un lot de machinerie nouvelle à l'outillage existant qui se trouve ainsi notablement amélioré. Les perspectives de la Compagnie sont des plus brillantes et étant données les méthodes modernes et progressives avec lesquelles cette compagnie est administrée, les actionnaires sont certains d'en retirer des dividendes très satisfaisants. L'assemblée avant de se séparer a voté des remerciements au Président M. Gillett, au gérant général et trésorier M. Dobie et au secrétaire M. Geo. Hepburn pour la manière vraiment habile avec laquelle ils ont dirigé les opérations de la Compagnie. Le bureau de direction tel que choisi l'an dernier et composé de M. E. W. Gillett de Chicago, M. E. W. Dobie, M. John Firstbrook, M. H. C. Barker et M. A. Thomas, de Toronto, a été réélu.

Une assemblée des directeurs a eu lieu immédiatement après celle des actionnaires et les officiers suivants ont été élus pour l'année 1903: M. E. W. Gillett, président; M. Wm Dobie, gérant général et trésorier; M. Geo. Hepburn, secrétaire.

Erreur n'est pas compte.

Dans la double page d'annonces publiée la semaine dernière par la maison E. D. Marceau, il s'est glissé deux erreurs: nos typographes ont coté 300 H/C des plus gros Fannings du Japon à 10c au lieu de 10 1-2c qui est le prix de ces thés.

Dans les arrivages, ils annoncent: Ex. Str. Indriani: 24 H/C de beau thé japonais, alors qu'il s'agit d'un arrivage de 204 H/Chests. La lecture du paragraphe donnait d'ailleurs à entendre qu'il s'agissait d'un lot bien plus considérable.

Ajoutons que le correcteur a déjà fait son " mea-culpa ".

La Solarine

La solarine est un excellent produit, un produit expéditif autant qu'économique, pour le nettoyage des objets en cuivre, bronze, laiton, or, argent, acier, etc.

C'est un produit réellement supérieur et une comparaison avec n'importe quel autre poli établira péremptoirement la supériorité de la solarine.

La solarine est appelée à une vogue durable, avec une publicité large et judicieuse, destinée à la faire connaître comme elle mérite réellement d'être connue. Ce sont les ménagères qui surtout l'apprécieront une fois qu'elles s'en seront servies.

Des lettres patentes ont été accordées incorporant E. S. Currie Limited, fabricants de cravates et articles de cou, 58 et 60 Wellington St. West, Toronto. Les membres de la compagnie connue pendant tant d'années sous la raison sociale de E. & S. Currie, conservent le contrôle actif de la compagnie et détiennent la plus forte part du stock-capital. Il n'y a pas eu de capital étranger placé dans les affaires. Le stock est détenu entièrement par l'ancienne maison et certains de ses employés qui ont été activement mêlés aux opérations qui ont établi la réputation de la maison. Nous sommes convaincus que les affaires de la nouvelle corporation seront conduites avec cet esprit progressif additionnel que le changement actuel est destiné à développer sous la nouvelle raison sociale de E. & S. Currie Ltd.

Les marques favorites des Canadiens, d'un océan à l'autre, dans les tabacs à fumer et à chiquer: le " Rose Quesnel ", le " Poker ", le " Long Tom ", le " Gold Bell ", le " Silver Bell " ont contribué à créer la clientèle et, par le fait, le profit de plus d'un marchand détailleur.

Tous les tabaconistes devraient avoir toujours en magasin un stock complet des marques de la Rock City Tobacco Co. de Québec: elles sont populaires et laissent une bonne marge de profits.

Calendriers

Nous accusons avec remerciements réception des calendriers des maisons suivantes:

LAPORTE, MARTIN & CIE, Montréal.
CROWN LIFE INSURANCE Co., Toronto.
HAMILTON FACING MILL Co., Hamilton.
JOHN MORROW MACHINE SCREW Co LTD.
Ingersoll.

Dans le genre Calendriers également, la Canada Paper Co., nous envoie un bloc-notes dont chaque feuille comprend les six jours ouvrables de la semaine. Chaque feuille est également un échantillon des diverses qualités de papier manufacturées par la Compagnie.